



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 32
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 3
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.067/DH

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2026

SEANCE DU 23/06/2026

LE MARDI VINGT-TROIS JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H07, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Nathalie DO HUU, Monsieur Eric ADAM,
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur Dominique SERGI, Madame Sylvia CAMEIRA,
Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,
Monsieur Serge BADENS, Monsieur Eric BASSET, Monsieur Dominique EBLÉ,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Stéphanie AUFFRAY, Madame Catherine CHABOSSON,
Madame Atidel MEHANNECHE, Madame Laure MARTELLA MALRIEU, Monsieur Johnny PALMA,
Monsieur Nicolas COURTOT, Madame Lydia GAUGIN, Madame Nelly OBAMBI,
Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI, Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Jérôme RITTLING,
Madame Fabienne MEURICE, Monsieur David FÉROT, Madame Audrey LEPAGE,
Madame Myriam MONDON

POUVOIRS :

Monsieur Guillaume PEYTAVIN a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Elisabeth FALOU a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Francine BOBOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel MATHY

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2026**

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2311-7 clarifiant les règles de versement des subventions par les communes précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,

VU la délibération n° 26.034/D du Conseil municipal du 7 avril 2026 portant sur le Budget principal 2026 de la ville,

CONSIDERANT que l'attribution des subventions, présentées dans les annexes, revêt un intérêt communal,

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte

32 Voix Pour,
M. SERRAVALLE, M. PALMA, Mme GAUGUIN, Membres des associations ne prennent pas part au vote.

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2026

ARTICLE 1 : **APPROUVE** le versement des subventions de fonctionnement et exceptionnelles votées au budget 2026 telles que figurant en annexes.

ARTICLE 2 : **PRECISE** que le versement des dites subventions est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la Ville.

ARTICLE 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement des dites subventions sur l'exercice 2026.

ARTICLE 4 : **DIT** que la dépense sera prélevée sur l'article 6574 au budget de fonctionnement 2026.

ARTICLE 5 : **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 24/06/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 26/06/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.067/DH

Objet de l'acte : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2026

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 5 - Subventions

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260623-BRU_DE_26031_1-DE

Date de l'acte : 23/06/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_26031_1

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2026

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SPORTIVES 2026 - ANNEXE 1

Bénéficiaire	SUBVENTIONS 2026	
	FONCTIONNEMENT	PROJET
ATHLETIC BRUNOY CLUB	3 500 €	10 500 €
AMB JUDO	5 000 €	800 €
AMB SHORINJI KARATE	1 000 €	
AS COLLEGE CAMUS	700 €	
AS COLLEGE PASTEUR	1 000 €	
AS LYCEE TALMA	700 €	
BRUNOY FLOORBALL	1 000 €	500 €
BRUNOY PYRAMIDE	10 000 €	
BRUNOY RANDO CLUB	300 €	
BRUNOY VAL D'YERRES CYCLOS	500 €	
CERCLE D'ESCRIME YERRES	1 000 €	
CERCLE NAUTIQUE BRUNOY ESSONNE		5 000 €
CLUB TENNIS TABLE BRUNOY	1 000 €	
CLUB SPORTIF LECOUR	1 000 €	
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT	600 €	
ETINCELLE SPORTIVE BASKET BALL	12 000 €	3 000 €
ETOILE SPORTIVE HAND BALL	15 000 €	3 000 €
FOOTBALL CLUB BRUNOY	21 000 €	
MUKYO KARATE	1 000 €	
NEPTUNE CLUB BRUNOY	600 €	
PETANQUE DU SAUVAGEON	1 200 €	
RUGBY OLYMPIQUE YERROIS	400 €	
SPORT & JOIE (P)		450 €
TENNIS CLUB BRUNOY VAL D'YERRES	5 000 €	5 000 €
VELO ECOLE BRUNOY		2 000 €
VO SON LONG (F)	500 €	
	84 000,00 €	30 250,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	114 250,00 €	

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS CULTURELLES 2026 - Annexe 2

Bénéficiaire	SUBVENTION 2026	
	FONCTIONNEMENT	PROJET
A CŒUR JOIR LA BRENADIENNE	4 000 €	
A CŒUR JOIR LE CHENE	1 300 €	
ATELIER BAROQUE	1 500 €	
CHŒUR GOSPEL FEVER	500 €	
CHORESPACE	2 500 €	1 000 €
CINE SCENES		6 000 €
COMITE JUMELAGE	1 000 €	
LE MENHIR ECOLOGIE	150 €	
SAIL FEM	2 000 €	
SOCIETE LES AMIS DES ORGUES	1 000 €	
THE FOOLCIRCLES PROJECT		500 €
TOUS ENSEMBLE EN MUSIQUE		1 000 €
VAL D'YERRES DANSE		6 000 €
	13 950,00 €	14 500,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	28 450,00 €	

SUBVENTIONS AFFAIRES GENERALES 2026 - Annexe 3

Bénéficiaire	SUBVENTIONS 2026	
	FONCTIONNEMENT	PROJET
ACUF- ABAC	800,00 €	
AMICALE DES PERSONNELS DE LA POLICE DE LA SURETE DEPARTEMENTALE 91	500,00 €	
ASSOCIATION DU PERSONNEL COMMUNAL	15 000,00 €	
COMITE D'ENTENTE & DE COORDINATION DES ACB	1 600,00 €	
ECOLE DU CHAT LIBRE VYVS (CONVENTION)		4 000,00 €
ECOLE DU CHAT LIBRE VYVS	1 000,00 €	
FNACA	300,00 €	
LES AILES DU MOULIN	8 400,00 €	
MOUVEMENT DU NID	1 000,00 €	
UFC - QUE CHOISIR	500,00 €	
SCOUTS & GUIDES DE France	2 500,00 €	
SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR	250,00 €	
SOUVENIR Français	160,00 €	
STOP FRELON 91 (Convention)		4 000,00 €
STOP FRELON 91	1 500,00 €	
	33 510,00 €	8 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	41 510,00 €	

SUBVENTIONS AFFAIRES SCOLAIRES 2026 - Annexe 4

Bénéficiaire	SUBVENTIONS 2026	
	FONCTIONNEMENT	PROJET
ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE	3 000,00 €	
ECOLE DANS LA VILLE		1 000,00 €
ETABLISSEMENTS		
ECOLE ELEMENTAIRE R. DUBOIS		2 250,00 €
ECOLE ELEMENTAIRE MARDELLES 1		1 275,00 €
ECOLE ELEMENTAIRE MARDELLES 2		1 175,00 €
ECOLE ELEMENTAIRE OMBRAGE		1 440,00 €
ECOLE ELEMENTAIRE LE CHENE		408,50 €
ECOLE ELEMENTAIRE TALMA 1		1 530,00 €
ECOLE ELEMENTAIRE TALMA 2		865,00 €
COLLEGE LOUIS PASTEUR 1		1 410,00 €
COLLEGE LOUIS PASTEUR 2		600,00 €
	3 000,00 €	11 953,50 €
TOTAL SUBVENTIONS	14 953,50 €	

SUBVENTIONS POLITIQUE VILLE 2026 - Annexe 5

Bénéficiaire	SUBVENTIONS 2026
ARPQHM	3 500,00 €
BRUNOY ENTRAIDE SOLIDARITE	2 000,00 €
CONSEIL CITOYEN DES HAUTES MARDELLES	2 000,00 €
MENDAS	2 000,00 €
AMBITION	2 000,00 €
	11 500,00 €